

# VISIO - Annualisation du temps de travail

TOO101ANNU

En Visio-conférence, de 9h00 à 17h00

A distance - Synchron

Inscrivez-vous au moins 2 mois avant le début du stage pour bénéficier d'un tarif préférentiel

Contactez-nous pour réaliser cette formation en INTRA

## Objectifs

- Maîtriser la réglementation sur l'annualisation du temps de travail
- Appréhender les enjeux, règles et outils de mise en place de l'annualisation du temps de travail

### Public Visé

- Agents du service RH et agents administratifs gérant des plannings annualisés au sein d'une collectivité territoriale

### Pré Requis

- Connaître le statut de la fonction publique de niveau confirmé

## Objectifs pédagogiques

- Maîtriser la réglementation sur l'annualisation du temps de travail
- Appréhender les enjeux, règles et outils de mise en place de l'annualisation du temps de travail

## Méthodes et moyens pédagogiques

- Exposé théorique illustré d'exemples
- Exercices pratiques
- Support documentaire et paperboard
- Encadrement assuré par l'ADIAJ Formation et/ou le formateur

### Déroulement pédagogique et prérequis techniques de la classe virtuelle, à distance

- Chaque jour est séquencé en 4 séquences d'1h30. Pause de 15 à 30 minutes le matin et l'après-midi. Pause méridienne d'une heure.
- Chaque stagiaire sera invité rejoindre une salle digitale, via un lien d'accès, un ID de réunion communiqué par mail, au minimum 15 à 30 minutes avant le début de la session, pour permettre de paramétrer sereinement sa connexion.
- Chaque stagiaire est également invité à émarger par son smartphone ou tablette, grâce à un mail d'invitation. L'émargement est obligatoire. L'équipe de l'ADIAJ est à votre disposition pour toute aide technique.
- Chaque stagiaire reste maître de sa connexion visuelle (caméra) et sonore (son), pour permettre de suivre en toute autonomie et dans le respect de tous.
- Matériel nécessaire : un ordinateur par stagiaire, une connexion internet, un navigateur compatible (de préférence Mozilla ou Google Chrome), une webcam et un micro.

## Qualification Intervenant.e.s

- Formateur expert en statut de la fonction publique et notamment sur le temps de travail

## Parcours pédagogique

### • Définitions

- Qu'est-ce que l'annualisation
- Qu'est-ce que le temps de travail ?

Précisions :

- . Temps d'habillage et de déshabillage
- . Temps de douche
- . Temps de pause
- . Temps de repas
- . Temps de trajet
- . Temps de formation
- . Temps de réunion
- . Base légale annuelle

- Statut des jours non travaillés

### • Place des congés annuels dans le temps de travail

- Calcul du droit a congé
- Principe général
- Dispositions particulières
- Agents travaillant sur des cycles annuels
- Exercice du droit a congé
- Utilisation des congés sur l'année civile
- Principe général Fractionnement des congés
- Décision d'octroi des congés
- Planification des congés par l'autorité territoriale
- Calendrier
- Cas particuliers
- Imputation d'office des congés

### • Comptabilisation du temps de travail annualisé

- Au forfait
- Au réel
- Ajuster son prévisionnel

### • Ajuster au réalisé

- Suivre le réalisé
- Adapter au réalisé
- Comment comptabiliser les jours d'absence selon les motifs
- Comment calculer le temps de travail et la rémunération d'un remplaçant qui intervient sur un planning annualisé

2 jours pour aborder la réglementation et la mise en œuvre pratique de la mise en place de l'annualisation du temps de travail

### **Méthodes et modalités d'évaluation**

Les stagiaires sont invités par mail à signer une feuille d'émargement électronique via EasySign

Modalités d'évaluation : Les stagiaires sont invités par mail à compléter une évaluation de la satisfaction des stagiaires via EvalOne et des acquis de la formation via Google Form

Vos résultats à ce test, ainsi qu'aux éventuels cas pratiques distribués lors de la formation vous permettront de compléter en auto-évaluation l'attestation de fin de formation

Sanction de la formation : Délivrance d'une attestation d'assiduité et d'une attestation de fin de formation

### **Modalités d'Accessibilité**

Merci de nous contacter pour tout besoin d'aménagement

#### **Durée**

**14.00** Heures

**2** Jours

#### **Effectif**

De 4 à 14 Personnes

#### **Tarifs (net de taxes)**

**Inter (Par personne) : 1 130.00**

**Inter Adhérent (Par personne) : 1 050.00**



#### **Contactez-nous !**

**Pascale FLURY-DELABRE**  
Directrice

**Tél. : 0153391417**  
**Mail : pascale.flury-delabre@adiaj.org**